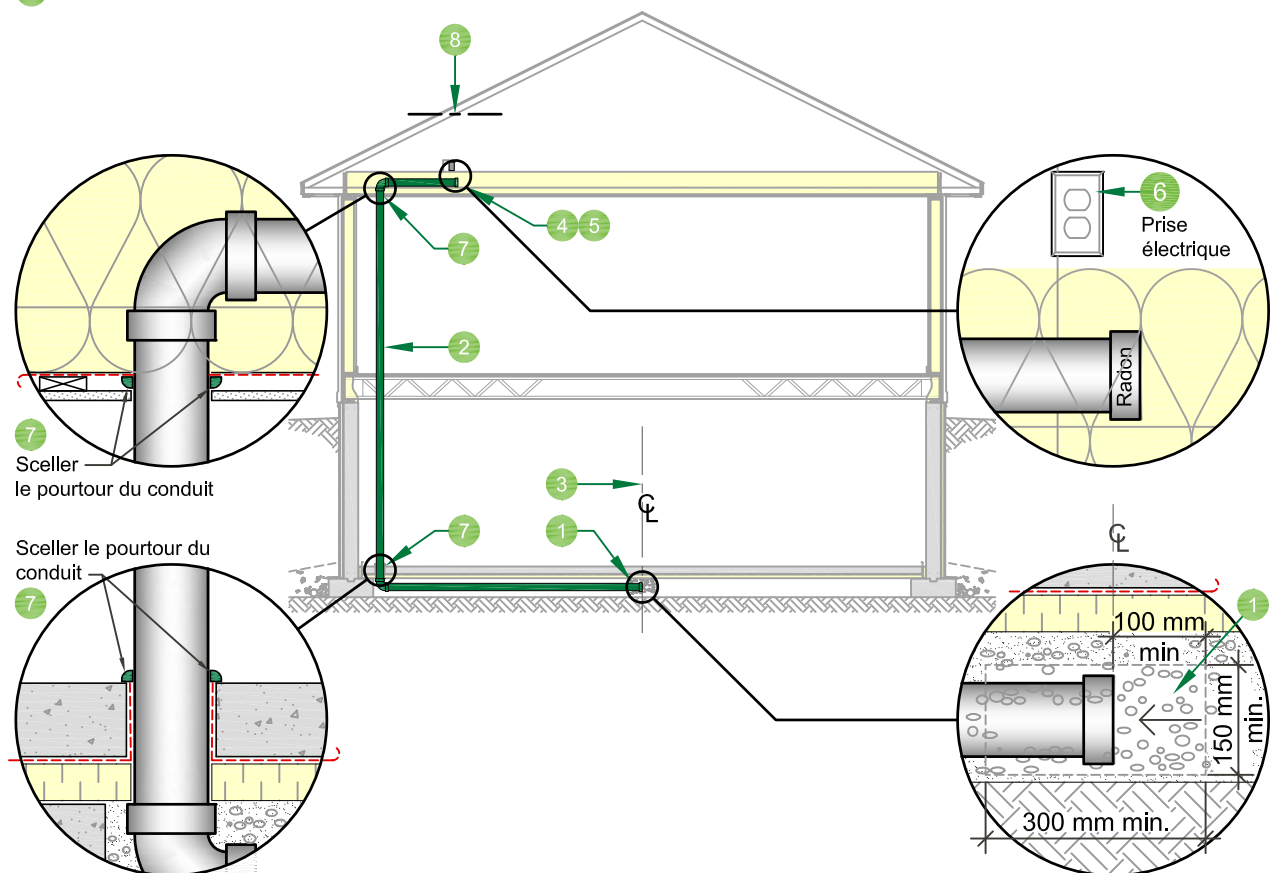


Bâtiment prêt pour l'installation d'un système de captation et d'extraction du radon

Caractéristiques requises (configuration d'une colonne décentrée)

Le constructeur doit installer une canalisation d'évacuation répondant aux critères illustrés ci-dessous.

- 1 La couche de matériau granulaire exigée à 9.13.2.7. 2) doit avoir, près du centre du plancher, au moins 150 mm (6 po) d'épaisseur sur un rayon d'au moins 300 mm (12 po) autour de la canalisation. La configuration doit permettre de dépressuriser la pleine surface du sol situé sous le bâtiment. Advenant le cas où des obstacles (p. ex. : semelles ou murs de fondation mitoyens) interrompent la continuité de la couche granulaire exigée, la canalisation doit être installée pour que chacune des sections de plancher puisse être dépressurisée;
- 2 La canalisation doit avoir au moins 100 mm (4 po) de diamètre avec l'identification « RADON » à chaque 1800 mm (6 pi) ainsi qu'aux changements de direction;
- 3 L'ouverture inférieure de la canalisation doit être placée au centre (ou près du centre) de la dalle de plancher, dans la couche de matériau granulaire exigée. Au moins 100 mm (4 po) du matériau granulaire doit dépasser l'extrémité de la canalisation;
- 4 La canalisation doit être montée jusque dans l'entretoit, où elle est munie d'un couvercle complètement étanche à l'air, avec l'indication « RADON »;
- 5 Le haut de la canalisation doit permettre le raccordement d'un équipement de dépressurisation;
- 6 Une prise électrique doit être aménagée près de l'embouchure de la canalisation dans l'entretoit;
- 7 La jonction entre le conduit et le système pare-air/pare-vapeur de l'enveloppe doit être scellée;
- 8 Ajuster la longueur horizontale du retour pour avoir suffisamment d'espace de travail (hauteur libre recommandée; 1,2 m (4 pi)).



GARANTIE
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

PRATIQUES D'EXCELLENCE

SYSTÈME DE CAPTATION SOUS LE PLANCHER (DALLE)

Échelle 1:10 et 1:100

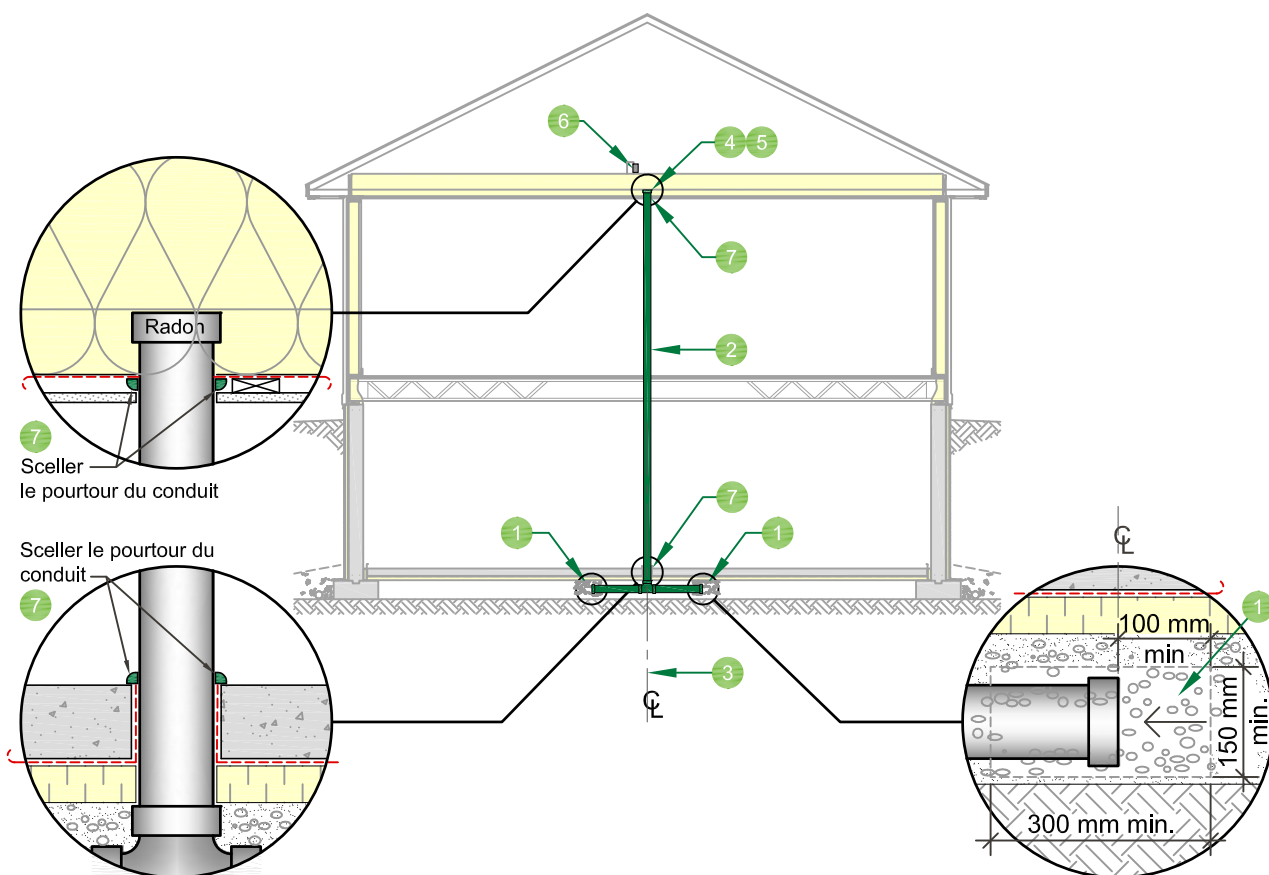
PE-5 (1 de 2)

Bâtiment prêt pour l'installation d'un système de captation et d'extraction du radon

Caractéristiques requises (configuration d'une colonne centrée)

Le constructeur doit installer une canalisation d'évacuation répondant aux critères illustrés ci-dessous.

- 1 La couche de matériau granulaire exigée à 9.13.2.7. 2) doit avoir, près du centre du plancher, au moins 150 mm (6 po) d'épaisseur sur un rayon d'au moins 300 mm (12 po) autour de la canalisation. La configuration doit permettre de dépressuriser la pleine surface du sol situé sous le bâtiment. Advenant le cas où des obstacles (p. ex. : semelles ou murs de fondation mitoyens) interrompent la continuité de la couche granulaire exigée, la canalisation doit être installée pour que chacune des sections de plancher puisse être dépressurisée;
- 2 La canalisation doit avoir au moins 100 mm (4 po) de diamètre avec l'identification « RADON » à chaque 1800 mm (6 pi) ainsi qu'aux changements de direction;
- 3 L'ouverture inférieure de la canalisation doit être placée au centre (ou près du centre) de la dalle de plancher, dans la couche de matériau granulaire exigée. Au moins 100 mm (4 po) du matériau granulaire doit dépasser l'extrémité de la canalisation;
- 4 La canalisation doit être montée jusqu'à l'entretout, où elle est munie d'un couvercle complètement étanche à l'air, avec l'indication « RADON »;
- 5 Le haut de la canalisation doit permettre le raccordement d'un équipement de dépressurisation;
- 6 Une prise électrique doit être aménagée près de l'embouchure de la canalisation dans l'entretout;
- 7 La jonction entre le conduit et le système pare-air/pare-vapeur de l'enveloppe doit être scellée.



GARANTIE
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

PRATIQUES D'EXCELLENCE

OPTION DU SYSTÈME AU CENTRE DU PLANCHER (DALLE)

Échelle 1:10 et 1:100

PE-5 (2 de 2)